

sol : tout ce qu'il faut pour assurer son plein épanouissement, c'est la rosée vivifiante de la protection.

M. le Dr. LaRue a affirmé en second lieu que la distribution en prix d'ouvrages canadiens dans nos écoles serait aussi un excellent moyen de développer la littérature. Je suis tout à fait de l'avis que l'encouragement donné aux lettres sous cette forme peut avoir les plus heureux résultats.

Dans une étude que je publiai en 1872 sur cette même question, je crus devoir recommander l'adoption d'une mesure de ce genre par le département de l'instruction publique et par nos établissements d'éducation, et je constate avec plaisir que cette idée, qui probablement n'était pas neuve alors, est en bonne voie d'exécution.

Il se donne au moins 25,000 livres chaque année en prix dans les collèges, dans les convents, dans les académies et dans les écoles élémentaires de la province de Québec, et cependant les ouvrages canadiens ne forment encore qu'une proportion insignifiante de ce chiffre fort respectable. Personne ne demande qu'on exclue les bons ouvrages publiés en France, en Angleterre et dans d'autres pays ; personne ne demande qu'on empêche la jeunesse canadienne de se familiariser avec les chefs-d'œuvre de la littérature étrangère ; tout ce que l'on réclame, c'est que l'Etat, c'est que nos maisons d'éducation, c'est que nos commissions scolaires accordent une part légitime de leurs faveurs à la littérature indigène.

Le département de l'instruction publique de Québec a pris tout dernièrement des mesures énergiques pour mettre à effet cette idée, inspirée avant tout par le sentiment national, et je crois qu'il a droit aux félicitations de tous les amis des lettres. J'ose l'affirmer hautement, si cette mesure est appliquée d'une manière libérale et judicieuse, si l'on veut récompenser le mérite réel partout où il se trouve, si ceux qui ont la direction des écoles savent imiter ce généreux exemple, on imprimera ainsi une impulsion toute nouvelle au mouvement littéraire dans notre pays. On écoulera, de cette façon, des milliers de livres canadiens, pour plusieurs desquels ce serait peut-être maintenant le cas de répéter avec Boileau :

Leurs tas aux magasins cachés à la lumière
Combattent tristement les vers et la poussière.

Tout en encourageant les auteurs, on favorisera en même temps l'industrie de la typographie, l'industrie de la reliure, qui l'une et l'autre ont besoin de protection—ce qui est vrai, au reste, de presque toutes nos industries naissantes.

Quant aux concours, je dois exprimer franchement l'opinion qu'ils doivent se faire au moyen de bourses, si l'on veut qu'ils aient des résultats satisfaisants, si l'on veut stimuler nos meilleurs plumes, nos talents les plus brillants à se disputer la palme du mérite. La couronne de laurier qui suffisait à l'ambition d'Horace, et dont on ceignait le front des poètes au temps passé, ne saurait exciter l'enthousiasme des amateurs des muses à une époque aussi positive que la nôtre, où l'argent est le nerf de tant de choses, même de ce qui semble le plus étranger à son influence. Vous savez la parole de ce général français auquel on demandait son opinion sur les meilleurs moyens de faire la guerre. Il faut, disait-il : 1o. de l'argent ; 2o. de l'argent ; 3o. de l'argent. Cela n'est-il pas beaucoup vrai de notre littérature ?

Le Dr. LaRue nous a dit que l'Université-Laval avait institué des concours de poésie depuis quelques années ; cette importante institution mérite des éloges pour son esprit d'initiative, d'autant plus que ces concours nous ont valu plusieurs jolis poèmes ; cependant, je n'hésite pas à affirmer qu'il eût mieux valu offrir des bourses en guise de médailles d'or—dont au moins deux ont été remportées par un membre distingué de cette Convention, M. Pamphile LeMay—en guise de médailles d'argent et de bronze. Un plus grand nombre de concurrents seraient sans doute entrés en lice, et les lauriers dorés en perspective étant plus vivement disputés, auraient été doublement agréables au vainqueur. Car, sans vouloir faire aucune allusion, je crois qu'il en est un peu des luttes pacifiques de l'intelligence comme de la gloire des armes :

A vaincre sans périls on triomphe sans gloire.

Laissez-moi vous citer un exemple du bon effet des prix en argent. En 1855, le gouvernement de ce pays mit au concours, à l'occasion de la grande Exposition de Paris, la meilleure étude sur le Canada, en offrant plusieurs récompenses. Pas moins de dix-huit concurrents se disputèrent la victoire, et il sortit de ce concours plusieurs études fort remarquables. M. Hogan, l'hon. M. Morris, aujourd'hui lieutenant-gouverneur du Manitoba, et M. le Dr. J. C. Taché—qui doit traiter à cette Convention l'importante question de la propriété littéraire—remportèrent les trois premiers prix, et, pour rendre justice au mérite des autres concurrents, on dut créer trois prix additionnels d'une valeur de cent piastres chacun.

Puisque la France est le pays où nous aimons à chercher nos modèles, permettez-moi de faire observer que les concours au moyen de prix y sont, depuis le commencement du siècle, l'un des plus puissants moyens d'encourager les lettres. Ces concours ont produit d'excellents résultats et on leur doit quelques-uns des chefs-d'œuvre produits par ce pays en poésie, en histoire, en éloquence, en philosophie, dans les sciences et dans les arts.

Les académies, dont la France s'enorgueillit à si juste titre : l'Académie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et l'Académie

des sciences morales décernent chaque année un certain nombre de prix, provenant de leurs propres fonds, ou de dotations particulières. Pour n'en mentionner que quelques-uns, l'Académie française donne, par exemple, des prix bis-annuels d'éloquence et de poésie d'une valeur de deux mille francs ; le prix Monthyon à l'ouvrage le plus utile ; le prix Gobert, de cinq mille francs, au meilleur morceau sur l'histoire de France ; le prix Boitin, de trois mille francs, à pour but d'encourager la haute littérature ; le prix Lambert est destiné à un homme de lettres dans le besoin, ou même à la veuve d'un homme de lettres ; ce dernier prix, s'il pouvait être fondé ici, trouverait facilement moyen de faire un heureux par an au Canada !

Les sections de philosophie, de morale, de droit public d'histoire générale, de l'Académie des sciences morales, décernent chacune un prix de mille cinq cents francs au meilleur mémoire sur une question proposée, outre plusieurs prix résultant de fondations particulières.

Lorsque Napoléon Ier réorganisa l'Institut de France, il ne crut pas trouver de moyen plus puissant pour activer le mouvement littéraire que d'offrir de magnifiques récompenses : "étant," dit le décret de l'empereur qui instituait ces prix, "dans l'intention d'encourager les sciences, les lettres et les arts, qui contribuent éminemment à l'illustration et à la gloire des nations ; désirant non-seulement que la France conserve la supériorité qu'elle a acquise dans les sciences et dans les arts, mais encore que le siècle qui commence l'emporte sur ceux qui l'ont précédé," Napoléon fonda vingt-deux prix, dont neuf de dix mille francs et treize de cinq mille. Napoléon III voulut aussi exalter les talents par l'attrait des récompenses. En 1860, il créa un prix biennal de vingt mille francs "attribué tour à tour, à partir de 1861, à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays." L'Académie française, ayant décerné ce prix en 1861, à M. Thiers, pour son histoire du Consulat et de l'Empire, l'éminent historien constitua à son tour, avec ces vingt mille francs, un prix triennal de trois mille francs.

On me demandera peut-être qui prendra l'initiative de ces concours ? Est-ce que l'Etat ne pourrait pas affecter chaque année quelques centaines de piastres pour ouvrir successivement un concours de poésie, d'éloquence ou d'histoire, sous la direction d'un jury compétent ? Quelques-unes de nos plus importantes institutions, celles qui marchent à la tête du mouvement intellectuel, ne pourraient-elles pas en faire autant, ne fut-ce que tous les trois ou cinq ans, et les prix fussent-ils être moindres ? Ce généreux exemple, parti de haut, il ne manquera peut-être pas parmi nous de bienfaiteurs des lettres, qui, se piquant d'une noble émulation offriront à leur tour des prix pour encourager le talent, comme vient de le faire M. Louis Fiset, un excellent poète, qui a donné cent piastres à l'Institut-Canadien de Québec, afin d'ouvrir un concours pour la meilleure étude sur l'agriculture dans notre pays. Un poète qui se fait Mécènes au Canada : voilà un événement assez important pour le signaler !

Ces moyens d'action ne sont pas les seuls, tant s'en faut ; il y a bien encore les instituts littéraires, les clubs de discussion qui ont déjà exercé une influence sensible sur notre mouvement intellectuel, et dont je déplore l'absence dans maints centres populaires ; il y a bien encore les cours publics auxquels on attache une si haute importance dans les principales villes de l'Europe ; il y aurait aussi à parler de la critique, cette véritable critique, inspirée à la fois par la bienveillance, par une stricte impartialité, par le désir sincère de relever le goût et d'épurer notre langue—critique qui nous fait presque toujours défaut ; mais tout cela m'entraînerait à de trop longues considérations que pourrions aborder, au reste, ceux qui continueront ce débat.

En terminant sa conférence, M. le Dr. LaRue nous a fait pressentir que Québec nous réserve une douce vengeance, vu que nous l'avons devancée en prenant la liberté de tenir à Ottawa la première Convention ou le premier Congrès littéraire dont le pays ait encore été témoin, et qu'elle pourrait bien nous inviter à un deuxième Congrès dans "l'enceinte des vieux murs de la vieille cité de Champlain." Je crois exprimer les sentiments de mes collègues de l'Institut, en affirmant que nous nous prêterons de bonne grâce à cette vengeance—dit-elle être éclatante ; nous savons que Québec possède toute une pléiade d'orateurs, de poètes et d'écrivains distingués, et qu'elle n'a qu'à le vouloir pour organiser dans la ville des Garneau, des Ferland et des Laverdière, une grande et imposante réunion littéraire, digne de sa réputation d'Athènes du Canada.

Discours de M. PAMPHILE LEMAY, en proposant la santé : A nos hôtes :

Permettez-moi, messieurs, de prendre, à mon tour, la parole ; dans ce concert de louanges qui s'élève en faveur des lettres. A nos hôtes ! telle est la santé que j'ai l'honneur de proposer.

La reconnaissance est la monnaie courante des hommes de lettres, et elle remplit leurs cœurs si l'on la laisse trop souvent à nu le fond de leurs goussets.

Il est des moments où cette reconnaissance doit se manifester avec éclat, de même que, parfois, elle peut, sans scandale, paraître dormir. Heureux ceux qui n'oublient jamais de l'exprimer ! Plus heureux encore ceux qui ont la gloire de l'exprimer pour les autres comme pour eux-mêmes ! C'est la gloire que j'ai en ce moment. Si je faillis à ma tâche, si je ne suis pas l'inter-

prête fidèle de vos sentiments, messieurs les convives, n'accusez que mon esprit, car mon cœur n'est pas coupable.

Nous savions, messieurs, qu'il existe, dans la jolie ville d'Ottawa, une phalange de la grande armée des gens de lettres, phalange d'élite dont le courage égale l'intelligence. Nous l'avons vue à l'œuvre. Nous l'avons vue monter à l'assaut des forteresses de la science ; nous l'avons vue dérober aux arts leurs secrets merveilleux, demander à l'histoire ses glorieuses annales, à la biographie ses portraits illustres ! Nous l'avons vue forçant—pour égayer ses loisirs—la chronique amusante à raconter ses délicieuses scènes de mœurs, la chanson, à fredonner ses plus joyeux refrains ! Et, de loin, nous la regardions avec orgueil, car nulle armée n'est plus unie que celle des littérateurs, et nuls soldats ne sont frères comme les soldats de la plume !

C'est que la littérature est le lien des esprits comme la religion est le lien des âmes. L'un des orateurs qui m'ont précédé a dit que la littérature est la médecine des nations. C'est vrai peut-être ; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'elle en est le parfum. Et les littérateurs forment comme une famille à part dans la grande famille humaine. La littérature est une plante vivace que les rigueurs de l'hiver ne sauraient empêcher de naître, ne sauraient empêcher de mourir !

Bien des hommes qui se targuent d'être positifs ou égoïstes—car il y en a—et l'éloquent orateur que nous avons entendu hier soir les a flagellés ; bien des hommes qui se vantent d'être positifs lèveraient les épaules de pitié, s'ils m'entendaient louer ainsi la littérature, ainsi parler de son utilité, de sa grandeur et de sa beauté. Mais ces hommes ne sont pas admis, d'ordinaire, dans le sanctuaire des lettres dont ils ne sont pas dignes de connaître la magnificence, et leur ignorance ne trouble pas nos fêtes intellectuelles.

Cependant, ce serait accomplir une belle œuvre que de dessiller ces yeux qui ne voient point, que de faire entendre ces oreilles qui ne veulent point entendre. Et ce sera peut-être, messieurs, l'un des fruits de cette Convention littéraire, l'un des heureux résultats de l'Institut florissant que vous avez fondé !

Si les montagnes élevées, si les mers profondes, si les fleuves gigantesques semblent avoir été jetés comme à dessein sur la face de la terre, pour diviser les nations et les rendre étrangères les unes aux autres, la littérature tend à les rapprocher et à les réunir. Elle est un centre vers lequel toutes convergent avec harmonie. Elle s'élève—avec la poésie surtout qui est son essence—au-dessus des sphères où s'agitent les ambitions, les intérêts, les passions souvent coupables ; elle plane dans une atmosphère plus calme ; elle s'appuie sur l'âme ; son domaine s'étend jusqu'aux confins de l'univers, et elle monte—avec la poésie encore—de la terre au ciel !

Expression d'un peuple, la littérature se prodrait nécessairement. Mais elle peut éprouver dans sa marche des retards et des embarras. Elle peut essayer des orages et s'incliner au vent de la tempête. Elle peut languir parfois, et, parfois, se fétrir sous un souffle empoisonné : le souffle de l'irrégulation, le souffle de l'immoralité !

Ainsi la fleur des champs s'épanouit, sourit au jour, mais tremble sur sa tige, s'effeuille quelquefois ou se fane sous une haleine impure.

A la fleur il faut le rayon de soleil qui réchauffe, la goutte de rosée qui rafraîchit, la brise qui la berce pour lui permettre de répandre mieux ses arômes. A la littérature il faut aussi le rayon de soleil, il faut la chaleur qui vient d'en haut : c'est la protection. La protection des grands et des riches, la protection des gouvernements. A la littérature il faut l'onde bienfaisante qui ranime et rafraîchit : c'est l'encouragement des lecteurs en tous lieux répandus. A la littérature enfin, il faut aussi la brise qui agit et tourmente sans rompre et sans déraciner : c'est la critique ; mais la critique honnête et loyale—critique qui n'existe guère encore, hélas ! parmi nous.

Hôtes intelligents qui nous conviez à votre banquet ; vous dont le dévouement aux lettres est si beau ; vous qui, à côté des autels que vous dressez à la littérature, élevez aux arts des monuments qui font la gloire de votre ville et du pays tout entier ; vous avez compris la vérité que je viens d'énoncer et vous n'avez pas voulu qu'elle demeurât stérile. C'est pourquoi vous nous avez appelés de toutes parts, et vous nous demandez le secours de nos humbles lumières dans cette œuvre admirable : le développement de notre littérature nationale.

Ce noble mouvement sera, nous le croyons, d'un grand avantage pour tous, et vous vous en souviendrez toujours avec satisfaction. Votre exemple sera suivi. Il fera naître l'émulation.

Déjà nous, habitants de la vieille cité de Champlain—que des hommes complaisants appellent l'Athènes du Canada—nous avons peur de voir votre jeune ville nous enlever, un jour, ce plus beau titre de gloire. Et la pensée que plusieurs d'entre vous sont des plantes exotiques qui se sont épanouies d'abord au milieu de nous, loin d'ici, ne suffit pas pour nous rassurer ; car nous voyons trop de talents remarquables éclore sous le ciel de votre nouvelle patrie, le ciel d'Ottawa.

Mais qu'importe ? Unissons-nous et travaillons ensemble ! Marchons les regards fixés sur l'avenir ! n'ensevelissons pas dans le sol les talents qu'il a pu à la Providence de nous confier ! Et que ceux qui viendront après nous puissent évoquer notre souvenir avec orgueil.

Hôtes qui nous conviez à cette grande fête, nous éprouvons un vif sentiment d'admiration

pour vos travaux et vos succès ; nous nous sentons remplis de zèle et d'émulation. Nous sommes venus avec bonheur vous serrer la main, et nous emporterons dans nos foyers un doux et long souvenir de vos vertus hospitalières.

LA POLITIQUE

L'élection d'Arthabaska fait depuis huit jours les frais des conversations de notre monde politique. L'importance qu'on y attache, dans les deux partis, s'explique aisément. Ce n'est pas un petit événement.

D'ordinaire, on laisse élire sans opposition les nouveaux ministres. C'est l'usage en Angleterre, et ici l'on n'a manqué à cet usage que rarement. Il est admis généralement, dans les deux partis, que l'on doit, à moins de raisons particulières, s'abstenir de lutter contre un nouveau ministre.

C'est par une disposition assez dure de la loi que tout député qui accepte un siège dans le gouvernement, est obligé de donner sa démission comme membre de la Chambre et de se présenter de nouveau devant ses électeurs. La constitution exige qu'il fasse ratifier sa nomination par le peuple. A l'origine du régime de gouvernement responsable, il n'en était pas ainsi. Cette coutume ne s'est introduite que plus tard ; c'est une victoire gagnée par le parti *whig*, une des nombreuses réformes qu'il a fait subir au système constitutionnel.

Elle a ses inconvénients, et les partis ont fini par faire prévaloir, dans la pratique, comme palliatif, l'usage dont nous parlions il y a un instant : de ne pas contester la réélection des nouveaux ministres. On ne dévie d'habitude de cette règle, comme nous le disions, que dans des cas exceptionnels.

L'hon. M. Laurier était-il dans un de ces cas exceptionnels ? Parmi ses adversaires, un grand nombre répondront et ont déjà répondu à cette question : Non. Personnellement, M. Laurier est estimé de tout le monde, de ses ennemis politiques comme de ses amis. Si jamais ministre eut droit au privilège de la réélection par acclamation, à titre personnel, c'est lui. On a bien laissé réélire M. Cauchon ainsi. Le parti conservateur, néanmoins, lui a fait une lutte, dont le résultat, qui a surpris beaucoup de monde, a été la défaite du nouveau ministre, en donnant pour raison qu'il voulait frapper le ministère, devenu très-impopulaire, plutôt que M. Laurier.

Quoi qu'il en soit, le fait est là. C'est toujours une chose grave que la défaite d'un ministre, et surtout d'un nouveau ministre. Ceux qui croient au *verdict populaire*, à la *souveraineté nationale* (de grands mots assez vides de sens), en concluent que le peuple *condamne*, parce qu'ils croient ou paraissent croire que le peuple peut juger.

En Angleterre, il n'y a pas longtemps, les ministres et les chefs de parti étaient obligés de se faire élire dans les *bourgs pourris*, c'est-à-dire d'acheter leurs mandats. Lorsque tout un parti se rue contre un seul homme, celui-ci court le risque d'être renversé. Cela peut arriver aux meilleurs politiciens. Les conservateurs, à qui l'on reproche la lutte qu'ils ont faite à M. Laurier, rappellent la guerre faite en 1872 à M. Cartier, dont l'échec fut le premier signal de la déroute du parti. On trouve de ces coïncidences et de ces rapprochements à chaque page de l'histoire.

La politique a de ces nécessités. Beaucoup de personnes se sont réjouies, au point de vue de parti, de la défaite de M. Laurier, qui l'ont regrettée au point de vue personnel et même au point de vue national. Voilà un homme distingué, renversé au début de sa carrière, et Dieu sait si nous avons trop d'hommes de cette trempe.

Il serait superflu de chercher à déguiser l'importance de cet événement. Le parti ministériel avoue qu'il a reçu un coup mortel, et l'opposition jubile à bon droit, en comparant cette victoire à celle que l'opposition de 1872 remporta sur M. Cartier. Les conservateurs attribuent la défaite de M. Laurier à l'impopularité du